

## **AVANT-PROPOS**

Les provinces du Brabant Wallon, de Hainaut, de Liège, du Luxembourg et de Namur disposent de services agricoles soucieux d'informer de façon directe et précise leurs agriculteurs ; elles couvrent les principales régions agricoles productrices de maïs en Wallonie (Régions limoneuse et sablo-limoneuse, le Condroz, la Famenne, l'Ardenne et la région jurassique).

Depuis 1985, le C.A.R.A.H. pour le Hainaut et le C.H.P.T.E. pour Liège, collaborent étroitement dans la mise en place et l'analyse des résultats de leurs essais de variétés de maïs.

Les résultats fructueux ainsi obtenus ont conduit toutes les Provinces Wallonnes à s'associer dans le cadre des travaux de l'ISAW (Interprovinciale des Services Agricoles de Wallonie). Comme les années antérieures, le CIPF a prêté son concours afin d'élargir le réseau d'essais qui sert de base à cette publication. Ils représentent ensemble la totalité du maïs cultivé en Wallonie (plus de 55.000 ha).

L'objectif poursuivi par la publication d'une synthèse pluriannuelle des résultats de nos essais de variétés de maïs est de fournir aux agriculteurs de chaque région agricole une information personnalisée et fondée sur un grand nombre d'essais (25 sites d'expérimentation en 2007) qui permet à chacun de choisir la variété de maïs la mieux adaptée aux conditions locales de culture (sol, climat, date de semis, technique culturale).

**F. DEMEUSE**  
**C.P.A.R. du Brabant Wallon**

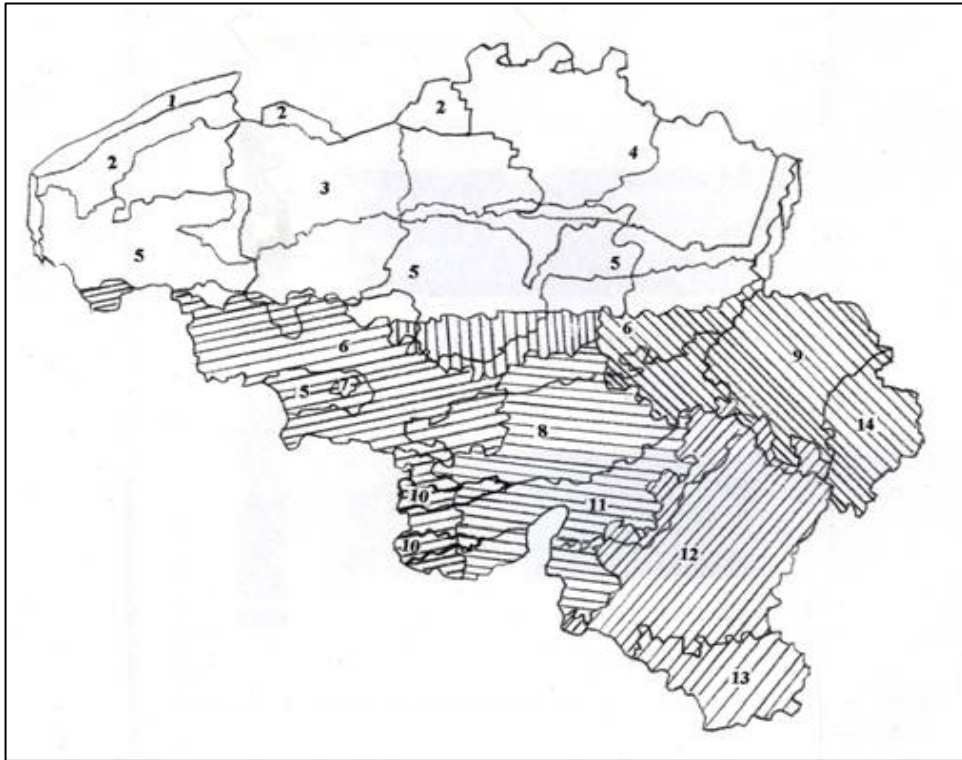
**M. VAN KONINCKXLOO**  
**C.A.R.A.H.**

**P. COURTOIS**  
**O.P.A. de Ciney**

**Ph.J. SCHREDER**  
**S.P.I.G.V.A. du Luxembourg**

**R. BERNAERDT**  
**S.A.P. de Liège**

## CARTE



### Régions agricoles :

1. Dunes
2. Polders
3. Région sablonneuse
4. Campine
5. Région sablo-limoneuse
6. Région limoneuse
7. Campine hennuyère
8. Condroz
9. Région herbagère (Liège)
10. Région herbagère (Fagnes)
11. Famenne
12. Ardenne
13. Région jurassique
14. Haute Ardenne

## **EVOLUTION DE L'ANNEE CULTURALE EN 2007, EN WALLONIE**

La période du 20 au 25 avril réunit généralement les conditions idéales de semis pour un rendement optimum. Cette année, la période du 1er avril au 6 mai a été caractérisée par une absence de pluie. Les températures très élevées d'avril, ont rapidement évaporé l'eau disponible en surface et de nombreux semis réalisés entre le 20 et le 25 avril ont particulièrement souffert de la sécheresse.

A partir du 20 avril, les profondeurs de semis ont été progressivement augmentées pour déposer la graine dans un peu d'humidité et il a parfois fallu descendre jusqu'à 7 cm dans des terres peu « rappuyées » ou un peu motteuses. Après que l'eau tombée début mai ait atteint les graines non levées, pratiquement toutes les plantules manquantes sont apparues quelques jours plus tard mais début juin le contraste de taille était très important dans ces parcelles ce qui réduisait déjà fortement les possibilités de valorisation de ces parcelles sous forme de maïs grain à sécher.

Par contre, la chaleur d'avril et l'absence de tout gel nocturne aidant, les agriculteurs qui ont semé très tôt (vers le 10-15 avril) ont connu une réussite exceptionnelle. Sur ces parcelles, les levées étaient parfaites et on pouvait voir apparaître les premières panicules fin juin. C'est notamment le cas en Condroz où nous avons pu observer le 20 juin une parcelle de bonne taille semées début avril dont les panicules étaient déjà visibles sur 50 % des plantes.

Les semis réalisés à partir du 28 avril et jusqu'au 24/5 aussi ont connu des levées très régulières.

Si l'état du sol avant le 6 mai a rendu tout désherbage de préémergence impossible, le retour de la pluie a permis une réhumectation du sol profitable à une bonne action des produits à action racinaire.

Les pucerons ne se sont guère manifestés sur les plantes de maïs. Les dégâts dus aux larves de taupins sont restés assez rares. L'augmentation des surfaces traitées au méthiocarb sur semences réduit les dégâts de corvidés et de mouche des semis (après ray-grass) constatés au cours des années antérieures.

Le mois de juillet assez frais et humide a fait perdre l'avance prise par le maïs en mai et juin. A l'exception des semis précoces, les floraisons ont eu lieu à des dates normales dans la majorité des parcelles.

Vu l'absence de stress hydrique, les fécondations des épis étaient assez bonnes et les épis se sont remplis correctement.

Dans plusieurs régions, les premières parcelles récoltées début septembre pour assurer un approvisionnement en maïs suite à un manque de disponibilité, ont souvent été récoltées à un stade de maturité insuffisant.

Les récoltes de maïs à maturité ont véritablement débuté du 5 au 10 octobre en Wallonie sauf en Ardenne. Au 15 octobre, il restait encore 25 à 35 % des surfaces à récolter en Hainaut, 40 à 50 % en Condroz, 50 % en Ouest Famenne et plus de 60 % en Ardenne où les récoltes de maïs fourrage se sont prolongées après la Toussaint dans l'espoir d'encore voir augmenter des teneurs en matière sèche insuffisantes (24 à 27 %) malgré le gel de la partie supérieure des plantes.

Le rendement des maïs ensilage en régions de Basse et Moyenne Belgique, varient de 15,5 à 20 T de matière sèche avec une moyenne de 17,9 Tonnes pour 53 sites. Les teneurs en matières sèches sont toutefois parfois insuffisantes dans diverses situations (récoltes très précoces, variétés tardives) et sur base des premières indications, la valeur énergétique du maïs fourrage semble inférieure à la moyenne des 5 dernières années.

L'Ardenne a souffert du temps trop frais et les premiers rendements connus sont de l'ordre de 11 T de matière sèche mais avec des teneurs trop faibles en matière sèche (24,3 % à Cens par ex.) malgré un gel de la partie supérieure des plantes plusieurs jours avant la récolte.

En maïs grain, le temps frais d'octobre après un été médiocre en température a repoussé les récoltes en novembre. La disponibilité en eau a contribué à un bon remplissage des grains et les rendements obtenus sont bons (12 à 15 T de grain humide) mais avec des teneurs en humidité nettement supérieures à celles obtenues en moyenne des 5 dernières années, se situant entre 32 et 37% d'humidité. Les prix favorables de cette année compensent toutefois les frais de séchage plus élevés. Ces récoltes se sont poursuivies jusque fin novembre.

## **BIEN CHOISIR LA VARIETE : PERFORMANCE ET SECURITE !**

Le catalogue national des variétés des espèces agricoles s'est, pour le maïs, considérablement étoffé au cours des dernières années. Si on y ajoute les variétés commercialisées en Belgique grâce à leur inscription au catalogue CEE, on comprend la difficulté pour l'agriculteur de faire un tri parmi plus de 150 noms. C'est une tâche quasi insurmontable.

Une gamme de variétés très précoces est maintenue sur le marché. Nous estimons nécessaire aujourd'hui de leur réserver une place dans les superficies consacrées au maïs, en Ardenne, Condroz et Région Herbagère, particulièrement là où l'on recherche une densité énergétique importante.

Pour l'élaboration de ce guide, seules sont retenues les **variétés aux performances confirmées dans un nombre suffisant d'essais durant 2 ans au moins**. Nos recommandations s'appuient également sur la capacité des hybrides à reproduire d'année en année de bons résultats d'ensemble.

Nous retenons, parmi les meilleures variétés, celles qui sont les mieux adaptées à chaque région agricole.

Pour réaliser ce travail en 2007, nous avons pris en compte les résultats d'essais en blocs aléatoires répartis sur 25 sites ainsi que les critères classiques du choix des variétés (vigueur au départ - tolérance aux pourritures des tiges - résistance aux verses et au charbon - précocité - rendement - valeur alimentaire).

### **Avertissement :**

**Contrairement à ce qui a été observé en 2005 et 2006, l'année 2007 a été peu propice à l'observation des pucerons. Toutefois, nous invitons les maïsiculteurs à être particulièrement attentifs aux avertissements diffusés par le Centre Pilote pour la culture du Maïs (CPM) durant le mois de juin. ([WWW.centrepilotemais.be](http://WWW.centrepilotemais.be))**

## A CHAQUE REGION SES VARIETES !

### REGION LIMONEUSE ET SABLO-LIMONEUSE

TYPE DE PRODUCTION	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 10-15 mai	Semis tardif ou en vue d'une récolte précoce
Ensilage plantes entières	Amelior Asteri cs Aventura Es Charles (1) Es Makila Es Paroli Kabanas Leontes Maibi cs PR 39 A98 PR 39 F 58 Ronaldinio Seiddi cs (1) Subito Taxxoa	Amati Aurelia Delitop Dominador Patrick Salgado

(1) Semer avant le 05 mai à 90000 grains/ha.

**REGION LIMONEUSE ET SABLO-LIMONEUSE**

TYPE DE PRODUCTION	VARIETES RECOMMANDEES
Production de grains humides	Amati Amoroso Delitop Patrick PR39B89 PR39T13 PR39T45 Ronaldinio Salgado Sensation
Production de grains secs	Amoroso Delitop Patrick Salgado
Variétés double fin grains secs/ensilage	Amoroso Delitop Patrick Salgado
Variétés double fin grains humides/ensilage	Amati Amoroso Delitop Patrick Ronaldinio Salgado

**CONDROZ et FAMENNE**

SITUATION DES TERRES ET SEMIS	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 15/5	Semis après le 15/5
Sols froids. Le maïs atteint, en moyenne, difficilement 27 % M.S.	Aurelia Dominator ES Kirola Expert Isberi cs	Dominator ES Kirola
Situation plutôt favorable (en moyenne entre 27 et 30 % M.S.)	Aurelia Es Limes Leontes PR39A98	Aurelia Dominator ES Kirola Expert Isberi cs
Situation très favorable (en moyenne, plus de 30 % M.S.). Vallées ou bordure de la région limoneuse.	Asteri cs Aurelia Es Limes Ikos Leontes PR39A98 Ronaldinio	Aurelia Dominator Es Limes Expert

## REGIONS HERBAGERES

SITUATION DES TERRES ET SEMIS	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 15/5	Semis après le 15/5
Sols froids. Le maïs atteint, en moyenne, difficilement 27 % M.S.	Aurelia Dominador ES Kirola Expert	Dominador ES Kirola
Situation plutôt favorable (en moyenne entre 27 et 30 % M.S.)	Agromax Aurelia Ikos Leontes PR39A98	Aurelia Dominador ES Kirola Expert
Situation très favorable (en moyenne, plus de 30 % M.S.). Vallées ou bordure de la région limoneuse.	Agromax Asterics Aurelia Ikos Leontes PR39A98	Aurelia Dominador Expert

## ARDENNE

En principe, la culture devrait être réservée aux terres bien exposées.

VARIETES RECOMMANDEES	
Situation favorable	Situation moins favorable
DKc3178 Es Ballade Obladi	Es Ballade MAS 12.A Obladi

## REGION JURASSIQUE

SITUATION DES TERRES ET SEMIS	VARIETES RECOMMANDEES	
	Semis avant le 10/5	Semis après le 10/5
Situation moins favorable	Aurelia Dominator Isberi cs	Aurelia Dominator ES Ballade ES Kirola
Situation plus favorable	Ikos PR39A98 Ronaldinio	Aurelia Dominator



■ la jeune Province



En Province du BRABANT WALLON :

**CPAR**

Centre Provincial de l'Agriculture

et de la Ruralité

rue Saint Nicolas, 17

1310 LA HULPE

Tél. : 02/656.09.70.

Fax. : 02/652.03.06.



En Province du HAINAUT :

**CARAH**

Centre pour l'agronomie et l'agro-

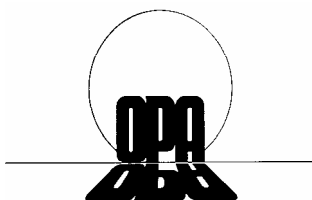
industrie du Hainaut

rue Paul Pastur, 11

7800 ATH

Tél. : 068/26.46.30.

Fax. : 068/26.46.35.



En Province de NAMUR :

**OPA Ciney**

Office Provincial Agricole

Domaine de Saint Quentin

5590 CINEY

Tél. : 083/21.47.03.

Fax. : 083/21.76.03.



**En Province de LIEGE :**

**CHPTE**

**Centre Herbager de Promotion  
Technique et Economique**

**rue du Canada, 157**

**4910 LA REID**

**Tél. : 087/21.05.29.**

**Fax. : 087/37.69.60.**

**Services Agricoles**

**rue de Huy, 123**

**4300 WAREMME**

**Tél. : 019/69.66.86.**

**Fax : 019/69.66.99**

**En Province de LUXEMBOURG :**

**D.E.R.-S.P.I.G.V.A.**

**Département de l'Economie Rurale**

**Service Provincial d'Information,**

**de Gestion et de Vulgarisation**

**Agricole**

**rue du Carmel, 1**

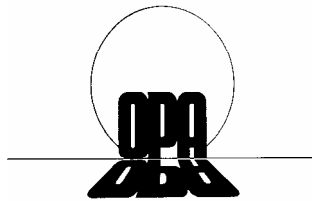
**6900 MARLOIE**

**Tél. : 084/22.03.81.**

**Fax. : 084/22.02.12.**



## *Guide variétal maïs 2008*



■ la jeune Province

